

L'expérience des différences

Claire Chapados

Volume 20, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1085629ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1085629ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour la recherche qualitative (ARQ), Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

1715-8702 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chapados, C. (1999). L'expérience des différences. *Recherches qualitatives*, 20, 11–18. <https://doi.org/10.7202/1085629ar>

Article abstract

Dans cet article, l'auteure partage son expérience alors qu'elle était étudiante au doctorat et fait part de quelques faits déterminants tout au long de son cheminement. Dans un premier temps, elle discute du choix d'une université, d'un programme d'études et du directeur et de la codirectrice de thèse. Par la suite, elle explique le déroulement de son admission au cours des premiers trimestres à la Faculté des sciences de l'éducation versus sa formation en sciences infirmières. Elle enchaîne sur le choix de la méthodologie et de l'analyse des données et finalement, elle insiste sur un fait qu'elle considère important, celui d'avoir de la passion pour son sujet de thèse.

L'expérience des différences

Claire Chapados, inf., Ph.D.

Université du Québec à Trois-Rivières

Dans cet article, l'auteure partage son expérience alors qu'elle était étudiante au doctorat et fait part de quelques faits déterminants tout au long de son cheminement. Dans un premier temps, elle discute du choix d'une université, d'un programme d'études et du directeur et de la codirectrice de thèse. Par la suite, elle explique le déroulement de son admission au cours des premiers trimestres à la Faculté des sciences de l'éducation versus sa formation en sciences infirmières. Elle enchaîne sur le choix de la méthodologie et de l'analyse des données et finalement, elle insiste sur un fait qu'elle considère important, celui d'avoir de la passion pour son sujet de thèse.

Dans ce texte, je veux partager avec vous mon expérience acquise lors de mes études de doctorat. C'est un moment privilégié et une occasion de faire une rétrospective de cette période et de dégager les principaux faits déterminants de ce chemin rocaillieux mais tellement merveilleux à parcourir.

Choix d'une Université et d'un programme

Ça faisait longtemps qu'on en parlait, qu'on cogitait, qu'on l'espérait. Il était enfin là, le programme de doctorat en sciences infirmières à l'université de Montréal créé conjointement avec l'Université McGill. Toutefois, ce doctorat ne répondait pas particulièrement aux besoins des infirmières intéressées et qui voulaient s'y inscrire. Suite à une demande de renseignements, on y mentionnait dans une lettre que la priorité serait accordée aux candidates qui étudieraient à plein temps et prendraient quatre ans pour terminer les études de doctorat. De plus, pour la première année de fonctionnement (septembre 1993), on n'y acceptait que trois candidatures dans les domaines suivants : sida, périnatalité et aidants naturels. En ce qui me concerne, mes intérêts de recherche ne correspondaient pas à ces domaines, mais toutefois, d'autres possibilités s'offraient à moi : changer de programme et/ou d'université ou encore poursuivre dans un programme connexe. Après avoir fait le point sur ces possibilités, je m'engage dans des études de doctorat en psychopédagogie à l'université Laval afin de

diversifier mes propres compétences et aussi profiter de l'occasion d'apprendre et me doter d'un bagage théorique autre que mon domaine d'expertise et ainsi générer de nouvelles connaissances. Par ailleurs, un nouveau milieu académique permettrait un défi nouveau dans un cadre aussi stimulant. De plus, le centre hospitalier duquel je devais recruter les candidats pour mon étude était situé à Québec. Comme le soulignait Laberge (1993), il est bien vu de changer de département et même d'université pour faire ses études de doctorat et éviter la monotonie de la linéarité pour, au contraire, explorer ses préoccupations centrales dans différents contextes.

Il est peut-être important de sélectionner son université et son programme d'études mais il convient aussi de bien choisir son directeur de thèse et, dans mon cas, sa codirectrice de thèse.

Choix du directeur et codirectrice de thèse

Tout étudiant qui s'inscrit à un programme de doctorat doit obligatoirement être supervisé par un directeur de recherche afin de mener à terme, et de façon satisfaisante, son projet. Le choix de mon directeur de thèse ne s'est pas fait au hasard. Ayant une bonne crédibilité en recherche qualitative et ayant dirigé quelques recherches de professeures en sciences infirmières, Yves Poisson était alors la personne à pouvoir diriger mes travaux de recherche. Je me suis alors présentée à son bureau pour discuter plus à fond mes intérêts de recherche. Toutefois, surgissait un petit problème : il aspirait à la retraite. Je comprends maintenant quelle pouvait être la raison : j'imagine qu'en fin de carrière, il ne voulait pas s'engager avec une étudiante dont la durée des études serait trop longue, c'est parfaitement compréhensible. Yves Poisson savait ce que devait être un travail universitaire de troisième cycle de qualité et qu'une thèse de doctorat ne se réalise pas en une année. Finalement, cette rencontre a été profitable. Par la même occasion, il m'a fait la suggestion d'avoir une conseillère en sciences infirmières. J'ai donc commencé des démarches et j'ai trouvé la personne qui pouvait être la meilleure ressource. Elle était professeure à l'Université de Montréal. J'étais très fière que le tout se déroule bien mais à bien y penser, je me retrouvais entre deux universités, deux programmes et deux professeurs, donc deux cultures. Ouf ! Est-ce que les études se dérouleront toujours bien ? Déjà, nous savons qu'il n'est pas si facile d'avoir des rencontres avec des professeurs qui enseignent dans une même université. Après avoir rencontré Diane Pelchat et avoir discuté de mon projet, elle a démontré beaucoup d'intérêt manifestant que c'était son domaine d'expertise. Quelle chance ! Toutefois, elle aussi, avait une certaine hésitation : conseillère ou codirectrice ? Assurer un suivi auprès d'une étudiante au doctorat, c'est exigeant et agir à titre de conseillère, était sa préoccupation. Les ressources professorales universitaires sont souvent accablées de lourdes tâches à assumer (demandes de subventions, publications, préparation et diffusion de communications scientifiques, création de nouveaux cours, direction pédagogique, etc.) et manquent souvent de temps. De plus, diriger et/ou codiriger des mémoires et des thèses contribue, avec d'autres facteurs, à une reconnaissance scientifique, et par la même occasion, permet d'accéder à des promotions comme

l'agrégation ou la titularisation. Comme Diane était dans cette situation, elle est alors devenue plus exigeante et plus accessible pour codiriger plutôt que de conseiller.

Je m'en voudrais par ailleurs de passer sous silence l'encadrement extraordinaire de la part du directeur et de la codirectrice de thèse. Lors de nos rencontres mensuelles, nos échanges ont été très positifs. Je ne peux que dire que malgré certains obstacles (que l'on verra plus loin) au cours de mes études, la qualité d'encadrement de mon directeur n'a pas varié. Même lors de son sabbatique, il n'y a eu aucun retard dans la progression de mes études. Il était à la retraite avant que je termine et il ne s'est jamais désintéressé, au contraire, il s'y consacrait pleinement. Il m'a poussé à donner le meilleur de moi-même. Je me souviens encore de ce qu'il a dit en présence de ma codirectrice, qui, elle aussi était d'accord avec ceci : " pour la relève, on veut former des chercheurs de qualité ". Entendre une telle affirmation de son directeur de thèse ne peut pas faire autrement que d'apporter encore plus de motivation à poursuivre.

Ce que j'ai apprécié le plus de mes études en psychopédagogie à l'université Laval, c'est le respect de la personne, en particulier, de l'étudiant chercheur. Se sentir respecté est une source de motivation et donne le goût à l'étudiant d'avancer et de faire de la recherche. L'aspect humain n'est pas à négliger lorsqu'on s'engage dans des études supérieures. Nous avons tous une expérience de vie et sommes confrontés à des activités professionnelles, sociales et familiales qu'il est parfois difficiles à concilier. Au doctorat, l'étudiant doit assumer son autonomie. Ayant reçu l'enseignement de plusieurs professeurs de différents cycles et de différentes universités, ma grande expérience d'étudiante me permet d'affirmer, que souvent, l'ampleur du travail exigé par certains professeurs, augmente considérablement au point d'outrepasser les limites humaines. Les études peuvent être une passion pour certains ou encore une obligation pour d'autres afin d'accéder à d'autres fonctions, mais il y a aussi un environnement à ne pas négliger. Ici, si je fais allusion à l'environnement, c'est parce que dans mes études de doctorat, le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979) a été utilisé pour démontrer l'importance que l'environnement social humain peut avoir sur ce que vit la personne en développement. Ce modèle s'applique très bien à toute situation de vie.

Mais pourquoi s'engage-t-on dans des études de doctorat ? Est-ce pour le plaisir d'apprendre ? Trouver un nouvel emploi ? Pour la possibilité d'étudier en travaillant ? J'espère que non ! Parce qu'il n'est pas facile d'étudier, de s'investir dans un projet d'une aussi grande envergure et de s'acquitter de ses fonctions sur le plan professionnel. Pour obtenir son diplôme de doctorat, souvent, l'étudiant doit consacrer tellement de temps et d'énergie à ses travaux qu'il n'a plus la possibilité d'élargir sa culture et même de garder des relations avec son environnement extérieur. Nous entamons une longue marche, et souvent seule. Je pourrais même dire que l'on est coupé, à certains moments, de la vie sociale. Ce sont des années de dur travail, de longues soirées pour ne pas dire des nuits, consacrées à la lecture, à la réflexion et à la rédaction. Souvent, il faut mettre les bouchées doubles. La réalisation d'une thèse constitue un exploit en soi.

L'éducation rencontre les sciences infirmières

À l'Université Laval, au cours des premiers trimestres d'inscription, chaque étudiant doit déposer au Comité d'admission et de supervision un projet de recherche ayant reçu l'approbation du directeur de recherche. Mon projet bien développé, ma problématique avancée, je fais parvenir le tout aux membres du Comité avant de le présenter à mon premier séminaire de recherche. Convaincue d'avoir terminé cette première étape, je reçois une lettre des membres du comité. Ah non ! Ce n'est pas vrai ? Si, c'est vrai ! Mon projet n'était pas accepté. Foutue ! Impossible d'aller plus loin sans faire accepter mon projet. Sur le coup, je croyais que le ciel était entrain de me tomber sur la tête puisque j'avais été admise à ce programme avec un projet qui avait été développé sur la base d'une expérience pertinente et d'un projet lié à mes intérêts professionnels. Et maintenant, mon projet ne cadrait plus. Un peu déçue et amère, je ressentais une certaine frustration. Mais cela ne signifie aucunement que j'ai baissé les bras. De quoi s'agissait-il ? Tout simplement de démontrer que mon projet d'études était relié à l'éducation. J'ai finalement compris que j'étais inscrite dans un programme de recherche en éducation et que celui-ci s'appuie non seulement sur une épistémologie, mais est aussi orienté par les conceptions de l'éducation (Van der Maren, 1995).

Comme je suis moi-même professeure universitaire en sciences infirmières, il est évident que mes intérêts portent sur le développement et l'avancement des connaissances en sciences infirmières. Toutefois, l'éducation fait partie des fonctions de l'infirmière, mais ce fait n'est pas connu de tous. Comme le disait Henderson (1969), enseigner, former ou conseiller font partie des soins de base qui doivent être offerts à la plupart des personnes qui se présentent pour recevoir des soins. J'avoue sincèrement que cette situation n'a pas été de tout repos. Nous avons donc décidé, mon directeur de thèse, ma codirectrice et moi-même de rencontrer le directeur du programme. Après une longue discussion, il nous faisait comprendre que les règlements avaient été modifiés et que dorénavant les projets d'études des étudiants devaient être liés au programme dans lesquels ils sont inscrits. Pour terminer cette rencontre, une suggestion du directeur de programme était alors faite pour que l'aspect éducatif soit développé davantage dans mon projet de doctorat. Après avoir bénéficié des conseils de mon directeur et de ma codirectrice et des recommandations du directeur de programme, mes angoisses se sont dissipées peu à peu. Heureusement, il y a aussi de bonnes nouvelles ! Après avoir fait les modifications nécessaires, mon projet a été déposé et accepté sans aucune correction. J'ai vraiment eu toute une frousse. J'étais maintenant prête à me présenter au premier séminaire d'avancement des travaux de recherche et d'y présenter mon projet puisqu'à l'université Laval, durant son programme d'études doctorales, chaque étudiant doit effectuer et réussir deux séminaires d'avancement des travaux de recherche. Finalement, en dépit d'un démarrage inquiétant, le processus d'avancement des travaux s'est effectué de façon harmonieuse. Le développement de l'aspect éducatif incluait une volonté de ma part de contribuer significativement à la résolution de ma problématique de recherche. Je peux maintenant dire que mon orientation s'inscrivait bien dans le programme de doctorat en psychopédagogie. J'ai compris qu'il s'agissait plutôt d'une expérience à vivre, non d'une confrontation. Je me suis aussi rendue compte que j'avais

de la chance, d'abord, d'avoir un directeur respectueux et une codirectrice en sciences infirmières qui m'appuyait fortement dans mes démarches.

Je considère important d'ajouter ici, que la collaboration entre professeurs de différentes universités peuvent dans bien des cas faciliter le cheminement de l'étudiant et ainsi le préparer à une expérience enrichissante sur les plans personnel et professionnel. Quand tout va bien, il n'y a rien de plus passionnant. Comme l'explique Duranti (voir Bouchard, 1999), professeure à l'école de bibliothéconomie, d'archivistique et de sciences de l'information et doyenne associée de la Faculté des arts à la University of British Columbia, non seulement, il réunit des gens de différentes facultés, mais on voit aussi des universités travailler de concert. Elle ajoute que pour une fois, ils ont le même problème et mettent les traditions de côté pour trouver une solution commune, et qui tiendra aussi compte des différences.

Méthode utilisée : un obstacle !

Étant donné ma formation antérieure et les habiletés que j'ai pu développées dans un projet de recherche qualitative en collaboration, j'étais limitée dans mes orientations méthodologiques. J'avoue que l'enseignement des méthodes de recherche dans mes cours de méthodologie à la recherche au doctorat a été fructueux. J'ai appris énormément au point d'être capable de distinguer toutes les approches existantes. Toutefois, un obstacle est survenu lorsque j'en suis venue au choix de la méthodologie. Mon directeur de thèse est un chercheur qualitatif et son domaine d'expertise est l'approche ethnographique. Avant même de développer mon projet, j'ai lu beaucoup sur l'étude ethnographique. Mais voilà que ma codirectrice orientait nos échanges méthodologiques sur la théorie ancrée. Il devenait de plus en plus difficile de s'entendre sur le choix d'une méthode. C'est un moment que j'ai trouvé pénible et qui n'a pu que semer chez moi le doute et l'incertitude. Je me sentais un peu mal à l'aise avec mon directeur et ma codirectrice et je dirais même que je me sentais " coincée " entre eux. Nous formions tellement une belle équipe, que nos rencontres ont permis de faire le point sur ce sujet. Je profite de ce moment pour dire qu'il ne faut pas choisir une méthode plus qu'une autre pour plaire ou ne pas déplaire. Il faut surtout comprendre que chaque méthode a ses limites et faire le choix d'une méthode, implique de l'assumer. En ethnographie, le chercheur étudie les comportements des personnes et les événements d'un contexte social afin de décrire ce contexte et de l'interpréter le mieux possible (Poisson, 1991). C'est cette approche qui était la meilleure pour mon étude et c'est finalement cette approche qui a été utilisée.

De plus, ce qui me fait encore sourire, c'est de la façon dont j'ai procédé pour la fabrication de mon guide d'entrevue. J'ai abordé ce travail avec ce que je voulais découvrir chez les jeunes et non avec l'utilisation des nouveaux concepts théoriques. J'étais tellement passionnée par mon projet de recherche que toutes les idées qui me venaient en tête étaient celles avec lesquelles j'avais fabriqué mon guide. J'ai vite réalisé que je devais m'inspirer de l'approche en écologie humaine de Bronfenbrenner (1979, 1986) qui tient compte de l'environnement dans lequel évolue la personne. Pour cet auteur, l'environnement écologique se présente comme un ensemble de structures qui

correspondent à quatre sous-systèmes qui s'emboîtent l'un dans l'autre : le microsystème, le mésosystème, l'exosystème et le macrosystème. Chacun de ces sous-systèmes permet de mieux comprendre la nature des interactions réciproques entre la personne et son environnement. Depuis 1986, Bronfenbrenner, attribue une place importante aux caractéristiques génétiques ou acquises de l'individu et en fait un système appelé ontosystème. Ce dernier correspond à l'ensemble des caractéristiques, des états, des compétences, des habiletés ou déficits de la personne pouvant être innés ou acquis (Bouchard, 1987).

L'utilisation du modèle de Bronfenbrenner a aussi fait l'objet d'un questionnement. Ma codirectrice croyait en l'utilisation d'un modèle conceptuel en sciences infirmières alors que mon directeur de thèse se questionnait à ce sujet, à savoir la nécessité d'un tel modèle. Est-ce une obligation d'avoir un modèle conceptuel et pourquoi ? C'est une excellente question qui invite l'étudiant à réfléchir davantage sur son projet. Je veux souligner que divers modèles théoriques en sciences infirmières ont été étudiés mais c'est le modèle de Bronfenbrenner qui a été retenu et qui a été un guide tout au long de ma thèse.

Analyse des données : un défi, un vrai !

En ce qui me concerne, la véritable aventure commence ! Il importe d'abord de dire que si des étudiants veulent utiliser une méthode qualitative en croyant que c'est moins difficile, c'est une erreur ! L'analyse des données dans une recherche de type qualitatif est une vraie gymnastique intellectuelle. Elle est exigeante et demande beaucoup de rigueur et l'étudiant doit posséder un bon esprit d'analyse et de synthèse. Dans une recherche qualitative, le " gros du travail " vient après la collecte des données.

Un été 1996 non moins stimulant, traversée en solitaire sur un chemin sinueux et rocailleux qui ne permettait pas d'avancer aussi facilement et rapidement. Sous le soleil de juillet, alors que la plupart des ressources professorales sont en vacances, c'est à ce moment que je me suis retrouvée devant toute cette masse d'information, " le verbatim ". Ouf ! Quoi faire avec cela ? Quelle casse-tête ! J'avoue sincèrement que ça n'a pas été facile. À ce moment, j'étais assise sur ma balançoire et je regardais toutes ces pages en me disant : Pourquoi je fais cela ? J'avais le goût de tout lancer dans les airs et ne plus y penser. J'ai même songé à tout laisser tomber, mais ma volonté d'aller jusqu'au bout dépassait mon petit " down ". C'est à ce moment que j'ai compris pourquoi plusieurs étudiants mettaient en doute leur choix de poursuivre ou de cesser leurs études, certains dès le début de leurs études, d'autres au milieu et certains au tout dernier trimestre. Pourquoi une telle remise en question ? Et bien, je ne peux qu'affirmer que certains événements peuvent contribuer à un tel questionnement : un problème personnel, un problème familial, un accident, une grossesse, un conflit avec son directeur ou son codirecteur de recherche, des difficultés financières, un problème de santé personnel ou qui affecte un membre de sa famille, une remise en question sur sa vie professionnelle, un décès. Même si tous ces événements font partie du déroulement de la vie, ce qui importe avant d'abandonner des études, est de prendre une décision qui soit mûrie et c'est je que j'ai fait ! Doit-on le dire lorsque survient un problème ? Oui,

ça permet à la personne de recevoir le soutien nécessaire et même à l'occasion, de faire un arrêt temporaire.

Pour revenir à mon analyse, j'ai tourné en " rond " pendant quelques jours pour me retrouver devant une grande table à faire du découpage avec un " vrai ciseau " alors que l'on peut faire le tout avec l'informatique, j'en étais plus que consciente. Je me suis installée plusieurs heures et j'ai procédé à la catégorisation de mes données. Ayant fait usage du logiciel QSR NUDIST, il est certain qu'il offre une grande rapidité de travail. Toutefois, cette façon de procéder ne remplaçait pas, à ce moment là, l'utilisation du papier qui était devenue nécessaire pour me permettre, d'un simple coup d'œil, d'avoir une vue d'ensemble de tout mon matériel. Bien sûr, en recherche, il est nécessaire de demeurer à l'affût des développements de l'informatique et de rester au courant de ce qui se passe et je crois fortement qu'il est important d'exploiter le potentiel de l'informatique afin d'accroître la qualité d'un travail.

Autre détail important à souligner et qui peut faire toute la différence. Nous avons, mon directeur et moi ou ma codirectrice et moi, des communications par téléphone. Un petit conseil en passant : " à ne pas faire ". Pourquoi ? Parce que l'autre professeur qui n'assiste pas à la conversation n'est pas toujours informé. Alors, pour éviter les déceptions et une perte d'énergie, il ne faut pas remettre un travail si les professeurs concernés n'ont pas donné leur accord. Il est donc important d'organiser et de procéder à des conférences téléphoniques pour permettre à chacun de discuter pleinement du même sujet et ainsi ne rien manquer.

Le sujet de thèse : une passion

Avant de terminer, il y a un élément des plus important qu'il ne faut pas oublier pour la réussite des études de doctorat : Ce qui m'a aidé c'est d'abord et avant tout mon intérêt pour le sujet de thèse: j'étais passionnée par mon sujet et j'éprouvais du plaisir à le travailler. Je peux dire que j'ai vécu avec mon sujet de thèse, je m'endormais, je me réveillais avec des idées et même lorsque je parlais avec des amies, c'est bien désolant pour eux, mais je donnais l'impression d'être ailleurs. Quelquefois, j'ai dû m'arrêter pour écrire des idées. Je crois que ce qui est important et essentiel à la réussite, est d'abord la passion du sujet. Me concernant, personne n'aurait pu me faire changer de sujet et je suis certaine que c'est un facteur qui a facilité mon cheminement. Le fait de développer un projet de recherche lié à mes intérêts professionnels et non pas celui de me soumettre à un projet de recherche d'un professeur a été aussi facilitateur. Mon projet me tenait à cœur et ma motivation est demeurée constante.

Pour conclure, cet article m'a incité à effectuer un bon retour sur mes études de doctorat. Ce dernier s'est révélé pour moi une expérience extrêmement intéressante et précieuse. Malgré certains obstacles, je ne peux que dire que j'ai eu du plaisir à faire mes études de doctorat. Donc, je ne peux que vous souhaiter un sujet de thèse qui vous passionne et de bons professeurs pour vous encadrer et vous guider dans votre cheminement. Et surtout, sortez de votre salle de travail de temps en temps, c'est tellement agréable de s'arrêter à l'occasion.

Références

- Bouchard, C. (1987). Intervenir à partir de l'approche écologique : au centre, l'intervenante. *Service social*, 36(2 et 3), 454-477.
- Bouchard, L. (1999). Voir autrement. *University Affairs/Affaires universitaires*, Février. p. 10-13.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*. Cambridge, Massachusetts, and London, England : Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1986). Ecology of the family as a context for human development : Research perspectives. *Development Psychology*, 22(6), 723-742.
- Henderson, V. (1969). *Principes fondamentaux des soins infirmiers*. Suisse : S. Karger Basel.
- Laberge, Y. (1993). La relation entre le chercheur-étudiant et son directeur de thèse. *Graduel, la revue de l'Union des Gradué-e-s inscrit-e-s à Laval*, 1(2), p.8-10.
- Poisson, Y. (1991). *La recherche qualitative en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Van der Maren, J.M. (1995). *Méthodes de recherche en éducation*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.